



REPUBLIQUE FRANÇAISE

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

Les Membres du Conseil Municipal sont convoqués dans la **Salle polyvalente du Coulet** pour la réunion qui aura lieu :

Mardi 26 mai 2020 à 18H30

Compte tenu du contexte de sortie progressive du confinement et des recommandations du Conseil Scientifique COVID-19, les modalités de tenue de la première réunion d'installation du conseil municipal nous amènent à adopter les conditions d'hygiène renforcées (port du masque, gel hydro-alcoolique à disposition, espace de 4m² entre chaque conseiller, etc...) et de tenir cette séance à HUIS CLOS.

L'ordre du jour sera le suivant :

- Election du Maire
- Fixation du nombre d'adjoints
- Election des adjoints

(art. L. 2121-7, L.2121-10, L. 2121-11 et L.2122-8 du CGCT)

Lecture de la charte de l' élu local par le maire élu

- Fixation des indemnités au maire et aux adjoints
- Délégations consenties au maire par le conseil municipal

Le Maire,

Camille BOUGE